

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 21
Date de convocation : 24/05/2012

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 31 mai 2012**

--- o0o ---

L'an deux mille douze, le trente et un mai, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, Mme BERBILLE, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA (a procuration pour Mme ROLLIN), LEFORT.

Etaient excusés : M. DUCASSE, Mme ROLLIN (a donné procuration à Mme DEHEZ-BATISTA), M. MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance D
Délibération n°7**

DELIBERATION

Rapporteur : Eric LAMOTHE, Adjoint aux travaux

Objet : Programme d'Aménagement des abords de l'Eglise Saint-Jacques

Le Maire informe l'assemblée que des travaux d'aménagement vont être réalisés sur le site de l'Eglise Saint-Jacques :

- aménagement des abords, et réalisation d'espaces verts
- mise en lumière de l'Edifice
- réalisation d'Accès PMR.

Ces travaux seront réalisés en plusieurs tranches pour un montant estimé à 25 000 € TTC.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

.../...

AUTORISE M. le Maire :

- à intervenir à la signature de tous documents et pièces nécessaires à ces aménagements,
- à prendre les avis et obtenir les autorisations nécessaires auprès des organismes ou administrations (Conseil Général, Bâtiment de France, SYDEC, Commission accessibilité, ...)

Il est précisé que les crédits sont prévus au budget 2012.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES